ACCÈS PORTAIL PARENTS MOZAIK

Voici l'adresse pour atteindre le portail parents Mozaik :
https://portailparents.ca/accueil/fr/

1- Pour les parents qui accèdent pour la première fois au portail, il faut se rendre à l'adresse mentionnée ci-dessus et cliquer sur le bouton "Se connecter" en haut à droite de la page d'accueil du portail :

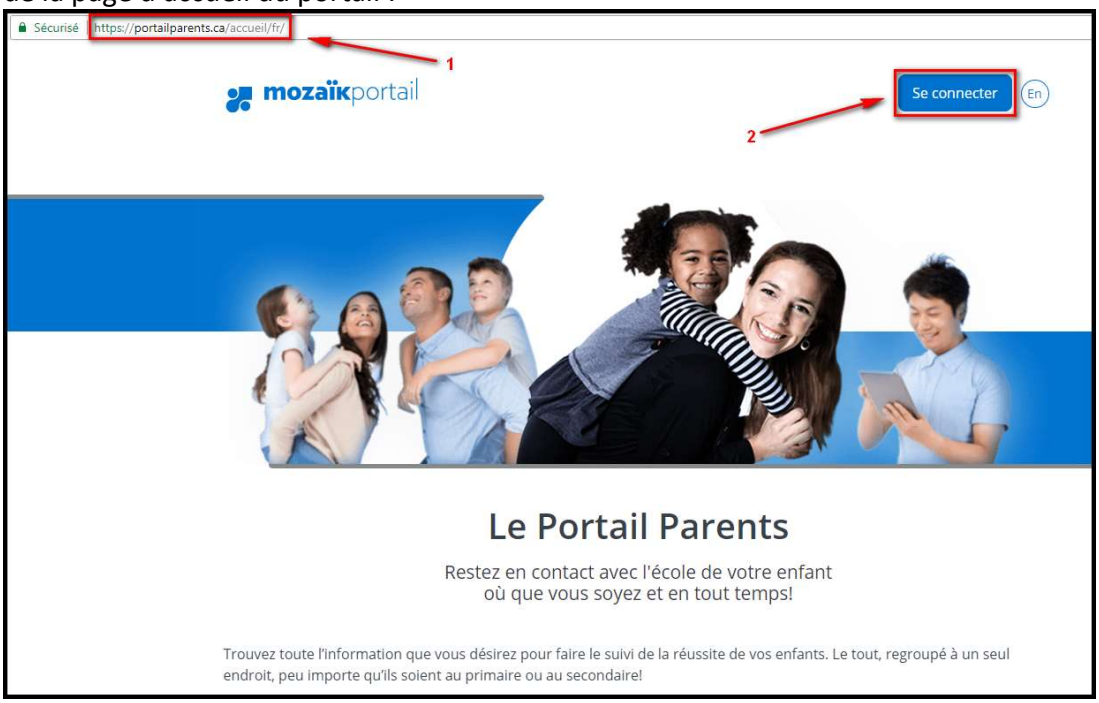

2- Pour le parent qui n'a pas encore créé son compte sur le portail Mozaik, il faut cliquer sur "Créer votre compte" en bas de page et suivre les étapes indiquées. Pour de l'assistance à ce sujet, il faut plutôt cliquer sur "Aide à la connexion" et accéder ainsi à la foire aux questions ainsi qu'à une capsule vidéo explicative :

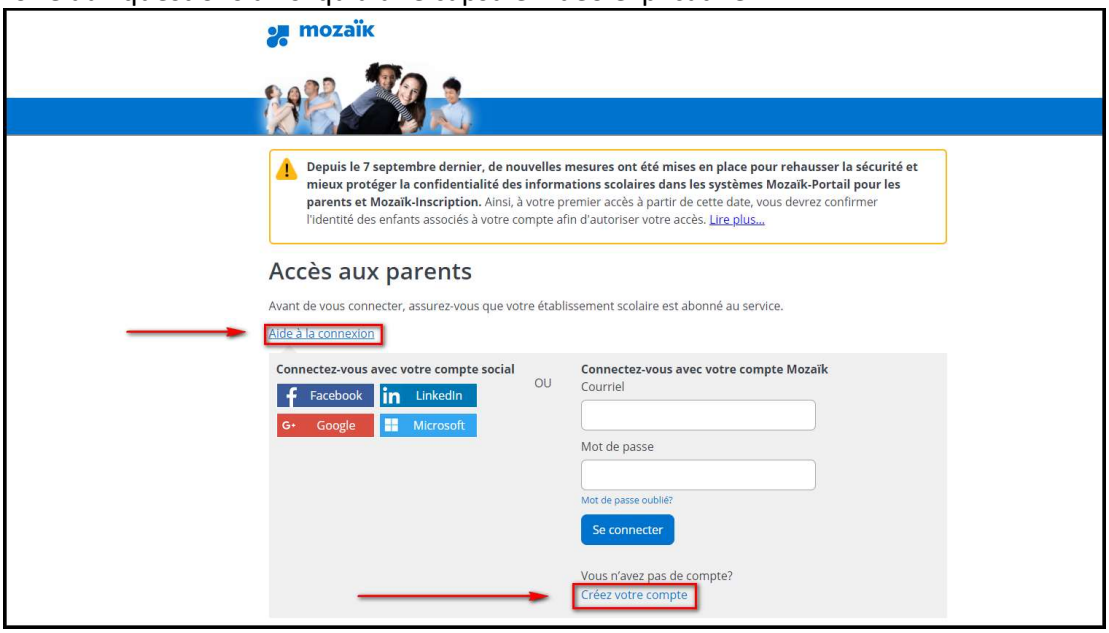

Aperçu de l'aide à la connexion :

Questions sur la connexion au site

Avant de vous connecter, avez-vous donné votre adresse de courriel à l'école?
C'est une condition essentielle pour pouvoir faire le lien entre vous et le dossier de vos enfants. Vous devez remettre votre courriel à l'école de chacun de vos enfants. Une fois qu'il aura été saisi dans la base de données de l'école, vous pourrez vous brancher.

IMPORTANT : Vous devez utiliser le même courriel pour tous vos enfants si vous voulez les voir en même temps.

Pourquoi je ne reçois pas mon code de validation?
Le courriel (qui vient de Microsoft) se trouve peut-être dans vos courriels indésirables.

Où puis-je trouver les informations nécessaires afin d'associer mon enfant à mon compte?

Nom de la commission scolaire
Si vous ne connaissez pas le nom de la commission scolaire dans laquelle se trouve l'école de votre enfant, consultez le site du Ministère de l'éducation à www.education.gouv.qc.ca (dans la section « Accès rapides », sélectionnez l'outil « Trouvez une école »).

Nom et prénom de votre enfant
Assurez-vous d'inscrire les nom et prénom complets de votre enfant, tels qu'ils apparaissent dans son dossier scolaire. N'utilisez pas de diminutif et assurez-vous d'inscrire tous les noms de famille qui se trouvent dans son dossier scolaire.

Numéro de fiche ou code permanent de l'enfant
Cette information se trouve sur les documents officiels transmis par l'école ou la commission scolaire (bulletin, horaire, carte d'identité, etc.). Le numéro de fiche est composé d'un maximum de 7 chiffres. Le code permanent compte quant à lui 12 caractères (les 3 premières lettres du nom et la première lettre du prénom suivies de 8 chiffres). Vous pouvez inscrire l'une ou l'autre de ces informations.

Pourquoi ne puis-je pas voir les dossiers de mes enfants en utilisant un compte dans les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)?
Votre compte de médias sociaux doit être relié au même courriel que celui que vous avez donné à l'école.

Capsule vidéo

3- Une fois le compte du parent créé, lors du premier accès, ce dernier doit associer son (ses) enfant(s) à son compte :

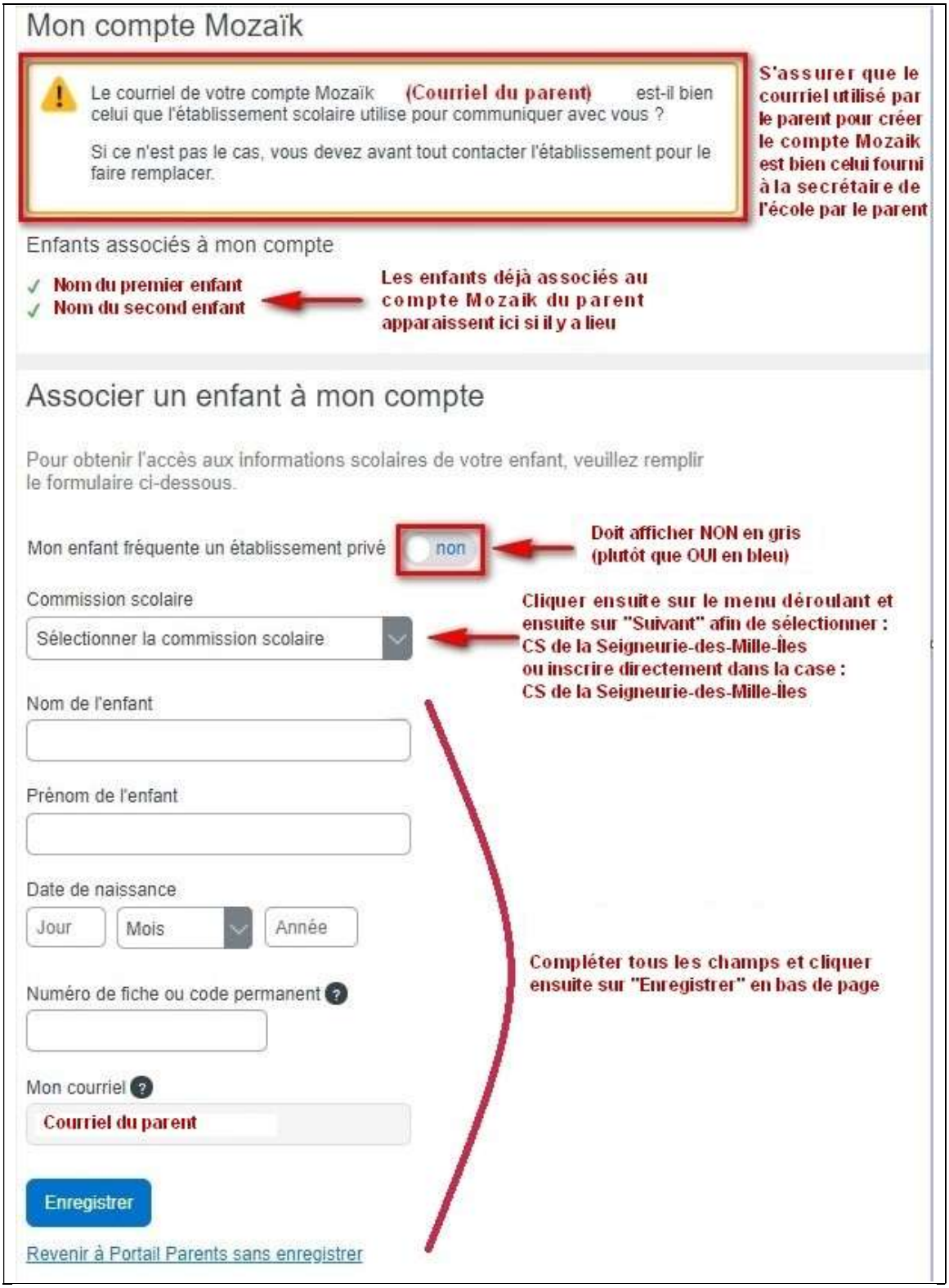

4- Suite à cela, le parent aura accès aux différentes informations disponibles dans Mozaik portail parents (bulletins, états de compte…).